

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation sur les travaux de conservation en cours à la cathédrale de Lausanne

Parmi les trois chantiers en cours à la cathédrale de Lausanne, celui de la tour sud du transept révèle un nombre très important de pierres en molasse du XIIe siècle en bon état de conservation, ne nécessitant peu ou pas de remplacements. En revanche, le chantier des souches de la tour lanterne a identifié un état d'obsolescence préoccupant qui a nécessité des remplacements conséquents. Enfin, les solutions novatrices, présentées dans la publication *Piscis Aqua*, pour améliorer le ruissellement de l'eau sur la molasse vont débiter leur mise en place après une année complète d'observations.

Reconnue de première importance par les historiens, la cathédrale de Lausanne est pourtant constituée d'un matériau très friable et durement altéré par endroits. Dans le cadre des trois chantiers de conservation-restauration en cours (tour sud du transept, souches de la tour lanterne et mise en œuvre du projet *Piscis Aqua* sur les arcs-boutants) les constats de dégradation sont très variables.

Sur la tour sud du transept, on constate que le contrefort sud-est très dégradé, alors que la face orientée à l'est paraît nettement moins atteinte. Néanmoins, le constat le plus significatif en termes de conservation de l'ouvrage est la forte présence de pierres datant du XIIe siècle, montrant que si la molasse est peu exposée aux intempéries, sa durée de vie peut être longue.

Les souches sud de la tour lanterne sont dans un état de dégradation important, à la fois dans les quatre angles de la base de forme quadrilatère, ainsi que les colonnettes des baies. Cette dégradation avérée nécessite des remplacements importants, en raison de l'impossibilité de conserver les pierres existantes.

Enfin, la Commission technique de la cathédrale donne suite aux conclusions de la publication *Piscis Aqua - exposition de la molasse à l'eau*, après une année d'observation des différentes solutions mises en œuvre. Les premières interventions concernent les arcs-boutants de la nef, les contreforts du transept sud et la corniche supérieure de la tour lanterne. Les corrections proposées (entaille dans la pierre ou ajout de micro-ferblanteries) permettent un meilleur guidage de l'eau de

ruissellement, ralentissant ainsi le vieillissement de la pierre.

Le Conseil d'Etat est conscient des enjeux et particulièrement attentif à la sauvegarde durable de l'un des principaux édifices gothiques du pays. Les solutions appliquées actuellement permettent d'entreprendre avec efficacité les importants travaux de conservation à venir et contribueront à optimiser les futures interventions de maintenance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Yves Golay-Fleurdelys, président de la commission technique de la cathédrale

LIENS

[Images à télécharger et légendes](#)